

AFFAIRE N° 20O B J E T : Foyer Restaurant du 3ème Age  
Equipement matériel et mobilier.**LE SECRETAIRE donne lecture du rapport**

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales vient de m'informer que son organisme a accepté de subventionner l'Equipement Matériel et Mobilier du Foyer restaurant du Chaudron jusqu'à concurrence de 140 000 Francs.

- Cet Equipement dont le coût est estimé à 360 857 Francs pourra être financé de la façon suivante :

- Subvention D.D.A.S.S.	140 000 Francs
- Emprunt C.D.C.	220 857 Francs

Je vous demande en conséquence, Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

- d'approuver un plan de financement

LE MAIRE -Je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

\*

\*

\*

Reçu à la Préfecture  
de La Réunion  
Le .....*20.01.83*.....